

L'ASPECT VERBAL EN LATIN À LA LUMIÈRE D'OPPOSITIONS DISTINCTIVES

Le latin est la seule parmi les langues indo-européennes anciennes qui, surtout dans sa forme classique, connaisse un système cohérent de la corrélation du temps relatif comme expression de la simultanéité, antériorité et, ce qui nous intéressera moins ici, postériorité, alors que quelques langues modernes ont développé le même trait ou directement à partir du latin ou, peut-être, sous son influence culturelle-linguistique. Cette apparition relativement tardive d'une catégorie qui dans les autres langues anciennes n'a pas d'expression spéciale prouve par elle-même que le fait, comme l'a signalé déjà Brugmann, doit être, en latin aussi, secondaire.¹ Nous sommes, du reste, à même d'en suivre en partie le progrès du latin archaïque jusqu'à l'époque classique. Du fonctionnement de la corrélation témoigne avant tout la règle de la „concordance des temps“ qui, malgré les „exceptions“ qu'on exagère quelquefois, domine à tous les niveaux de la structure morpho-syntaxique du verbe: à l'indicatif aussi bien qu'au subjonctif ou au nom verbal. Le cas le plus instructif est l'emploi „intemporel“ des formes verbales, qu'on a soit sur le plan purement intemporel, comme dans les sentences, soit dans l'interférence avec le plan temporel-absolu, p. ex. dans l'itération; ainsi, plus qu'ailleurs, dans divers types de la proposition indéfinie, où l'opposition des deux thèmes morphologiques du verbe, celui du présent et celui du parfait, trouve sa pleine application temporelle-relative.

Arrêtons-nous, pour notre fin, sur un exemple concret, Caes. *B. G.* 6, 17, 3: *cum* (sc. *Galli*) *superaverunt*, *animalia captā immolant*. — d'où, par une transformation temporelle-relative du verbe de la subordonnée, on obtient l'opposition-type: *cum superant / superaverunt*, . . . *immolant* — avec le sens „pendant l'action x“ : „après l'action x“. Comme on le voit, les relations de temps relatif sont ici exprimées par des moyens du temps absolu: la simultanéité *cum superant* en tant que présent et l'antériorité *cum superaverunt* en tant que passé par rapport au présent absolu *immolant*. Si nous voulions, au lieu de la traduire, trouver, à cette opposition latine, une correspondance adéquate dans des systèmes apparentés reposant, comme ceux du grec ou du slave, également sur deux ou même trois

¹ K. Brugmann, *Kurze vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen*, Berlin—Leipzig, 1933, p. 570 sq.

thèmes, nous nous verrions renvoyés à la corrélation d'aspect verbal dans le sens de l'opposition ternaire *présent* : *aoriste* : *parfait* en grec, p. ex. (ὅταν) ποιῶ ποιήσω : πεποιήκω, ou de l'opposition binaire *imperfectif* : *perfectif* en slave, p. ex. (когда) делаю : сделаю en russe. C'est précisément ce qu'on a déjà fait à maintes reprises sans avoir tenu compte du fonctionnement syntaxique des relations spécifiques du système latin. En effet, la différence entre le type latin, d'un côté, et ceux du grec ou du slave, de l'autre, saute aux yeux à première vue : tandis que les termes opposés latins portent la donnée temporelle relative de simultanéité et d'antériorité en eux-mêmes, dans les couples grecs ou slaves, dont les termes sont sur la même ligne de temps, il n'y a que la donnée aspectuelle qui, sous des conditions favorables du contexte syntaxique, comme celui-ci, recouvre aussi les rapports temporels-relatifs.²

Il faut ajouter qu'il existe, des trois côtés, toute une gamme d'emplois des oppositions analogues où cette différence entre les types en cause pourrait être démontrée comme essentielle.

Or, une question importante est restée, là-haut, ouverte, à savoir : qu'en est-il de la donnée aspectuelle dans le cas latin ? Afin de ne pas retracer, dans cette pénurie de temps, toute la querelle sur la question de la capacité aspectuelle du verbe latin et de ses formes, nous entrons *in medias res* en nous limitant à cinq thèses en la matière.³

1° Tout d'abord, il importe de souligner que les relations d'aspect dans une langue telle que le latin, où, c'est-à-dire, leur présence, à défaut des sujets parlants „compétents“, doit être prouvée du dehors, ne peuvent être étudiées que syntaxiquement, c'est-à-dire dans le cadre de l'énoncé, en d'autres termes, dans des textes. Une méthode efficace dans ces études est à coup sûr l'établissement d'oppositions, en principe binaires, de formes où les catégories significatives en question, examinées d'après le contraste minimum, sont traitées en tant que „traits distinctifs“ d'ordre morpho-syntaxique. Une telle méthode,

² Cf. A. Musić, „Zum Gebrauche des Praesens verbi perf. im Slavischen“, *Archiv für slavische Philologie* 24 (1902), p. 479 sqq.; voir aujourd'hui sur cette question J. Kuryłowicz, *The Inflectional Categories of Indoeuropean*, Heidelberg, 1964, p. 26 sqq.

³ Voir, pour plus de détail M. Kravar, „Zur Frage des lateinischen Verbalaspekts“, *Živa antika* 18 (1968), p. 49 sqq. — Nous tenons à souligner que nous entendons ici par „aspect verbal“ toute catégorie grammaticale relative au *cours* du procès verbal autant que celui-ci s'exprime en oppositions morpho-syntaxiques, comme c'est le cas dans les deux domaines mentionnés où une telle catégorie fonctionne d'une manière systématique. Aussi notre aspect verbal n'a-t-il rien à voir avec la notion très vague de „fonctions aspectuelles“ de W. Dietrich qui, se réclamant de la doctrine de E. Coseriu, réunit sous le nom d'„aspect périphrasique“ un certain nombre de périphrases verbales, faits plus ou moins phraséologiques marginaux, de sens surtout actionnel ou même temporel („Der periphrastische Verbalaspekt im Griechischen und Lateinischen“, *Glotta* 51 [1973], p. 188 sqq.). Sa critique quelque peu rapide de la recherche sur l'aspect verbal „simple“ en grec et en latin, qui va de G. Curtius et A. Meillet jusqu'à quelques travaux récents (H. Reinhold, M. Kravar et C. Grassi), nous paraît mal fondée.

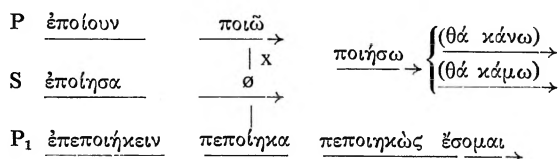
inaugurée en son temps par des linguistes tels que Brøndal, Hjelmslev et Jakobson, est toujours courante, voire familière.⁴

Néanmoins, quant à la question de l'aspect verbal en latin, on incline, d'une manière plus ou moins générale, à partir plutôt du système de la „langue“ que du texte de la „parole“. C'est ce qu'on a fait surtout au début de la recherche dans ce domaine, de sorte qu'elle se trouve encore de nos jours sous le fardeau de ses premiers pas.

S'il peut paraître que nous demeurons nous aussi dans les limites du système, ce n'est qu'après avoir, pour une série de travaux en partie déjà publiés, fouillé abondamment dans des textes de diverses époques que nous le faisons ici, et cela en vue d'une information aussi succincte que possible.⁵

2° Le système verbal latin, construit sur l'opposition morpho-syntaxique *facere : fecisse*, fonctionne tout entier comme un système de temps. Il suffit, à cet égard, de confronter son schéma avec ceux du grec ou du slave, qui reposent sur des oppositions d'aspect.

Les systèmes aspectuels, tels qu'on les connaît dans ces deux langues, peuvent être représentés au moyen des schémas suivants.⁶



(Fig. 1)



(Fig. 2)

Cela veut dire:

Dans les systèmes aspectuels il existent, pour chaque secteur temporel, sauf pour le présent, deux ou plusieurs formes distinctes

⁴ Voir surtout l'article de R. Jakobson „Zur Struktur des russischen Verbums“, *Charisteria G. Mathesio*, Pragae, 1932, p. 74 sqq., ou, aujourd'hui, *Selected Writings II*, The Hague—Paris, 1971, p. 3 sqq., important au point de vue théorique.

⁵ Cf. *Živa antika* 18, *passim*.

⁶ Nos schémas suivent de loin ceux de G. Guillaume, *Temps et verbe* (= *Collection linguistique de la SLP*, 27), Paris, 1929, p. 77 sqq., bien que ceux-ci soient beaucoup plus complexes.

Explication des sigles: → = ligne de temps; x = axe d'aspect; P = aspect „paratatique“, S = aspect „syntélique“, P₁ = aspect „parfaitique“, N = aspect neutre.

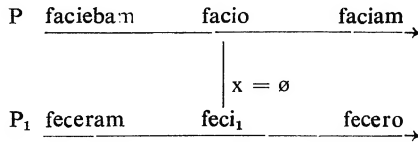
accouplées en oppositions, binaires par définition, d'aspect „paratattique“ et „syntélique“ (noms généralisés pour „non-accompli“: „accompli“); pour ce qui est de l'aspect du parfait grec, donc „parfaitique“, il se laisse ramener au cas paratattique, le résultat acquis n'étant autre chose qu'une sorte d'état qui dure. De cette façon, on a ici, entre le présent et le parfait, tous les deux paratattiques, plutôt une opposition de voix entre action en cours et état en durée.⁷

Etant, d'autre part, la valeur syntélique incompatible avec le présent actuel, la case du présent syntélique reste vide, bien que cela se passe des deux côtés d'une manière différente: en grec le présent d'aspect aoristique est inexistant, tandis qu'en slave le présent perfectif sert pour d'autres secteurs temporels.

L'avenir, qui n'est pas aspectuellement articulé en grec ancien, l'est pourtant en grec moderne.

En tout cas, nous y sommes en présence, à laisser de côté le parfait grec, de la corrélation aspectuelle binaire qu'on peut exprimer par des oppositions-types ποιεῖν : ποιῆσαι ou делать : сделать. Leur sens se laisse ramener à celui de „faire₁“: „faire₂“.

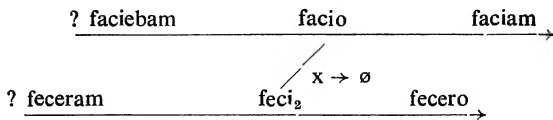
Si nous voulions appliquer le même schéma au verbe latin, comme on l'a fait maintes fois, nous aurions le tableau suivant:



(Fig. 3)

Seulement, un tel schéma, comme on le voit, s'adapte mal aux faits latins, sinon dans le cas où le parfait apparaît dans sa valeur „parfaitique“, c'est-à-dire où il se réduit au présent d'état *feci₁*, donc au cas paratattique. En outre, il y a lieu de se demander si le présent lui-même soit exclusivement paratattique ou non.

Cependant, le parfait latin est aussi et, dirait-on, plus qu'autre chose une forme de valeur prétéritale, à savoir *feci₂*. Autour de lui, en tant que pivot de tout le sous-système, tournent les autres formes du même thème. Si nous voulions demeurer au même schéma, il se présenterait donc comme il suit:

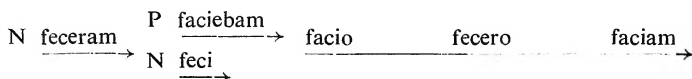


(Fig. 4)

⁷ C'est en gros la doctrine d'Apollonios Dyscole, Περὶ συντάξεως; cf. R. Schneider et G. Uhlig: *Apollonii Dyscoli quae supersunt* III (= *Grammatici Graeci*, 2), Lipsiae, 1910, *passim*; voir aussi B. Delbrück, *Vergleichende Syntax* II (= Brugmann—Delbrück, *Grundriß* IV), Strassburg 1897, p. 1 sqq.

Dans ces conditions, les rapports fonctionnels entre les deux sous-systèmes verbaux changent dans ce sens que toute forme du présent en tant qu'expression de la simultanéité fait couple avec la forme correspondante du parfait en tant qu'expression de l'antériorité. On n'a qu'à se rappeler notre exemple de César, d'où, par une transformation temporelle-absolue du verbe de la principale, on tire trois couples d'oppositions proportionnelles: *cum superant / superaverunt*, *immolant : cum superabant / superaverant*, *immolabant : cum superabunt / superaverint*, *immolabunt*.

Etant donné, du reste, que l'axe d'aspect tend ici vers zéro, les rapports dans le schéma peuvent être représentés aussi comme linéaires:



(Fig. 5)

En d'autres termes, nous y avons une opposition de temps, soit absolu soit relatif, *facere : fecisse* au sens „faire“ : „avoir fait“, qui est toute autre chose que les oppositions d'aspect $\text{ποιεῖν} : \text{ποίησαι}$ ou $\text{делать} : \text{сделать}$ qui se ramènent, comme on l'a vu, à „faire₁“ : „faire₂“.

Quant au fonctionnement des oppositions en question, il est réglé au double point de vue temporel: absolument, c'est-à-dire d'après le moment *nunc*, où l'on parle, ou relativement, c'est-à-dire d'après le moment *tunc*, dont on parle, dans ce dernier cas au moyen de la „concordance des temps“. Comme la notion de temps pénètre tout le système verbal et non seulement l'indicatif, comme en grec et en partie en slave, les rapports temporels, notamment relatifs, peuvent être illustrés à tous les trois niveaux de la structure modale du verbe: à l'indicatif, p. ex. Pl. *Merc.* 297: *immo bis tanto valeo quam valui prius*. — ou id. *Rud.* 972: *quos (sc. pisces) quom capio, siquidem cepi, mei sunt*. — ou bien au subjonctif, p. ex. Liv. 2,40,5: *sine... sciam, ... ad hostem an ad filium venerim*. — ou Nep. 13, 3, 3: *ii cum Samum profecti essent et eodem Chares... proficisceretur, ... accidit, ... ut magna procella oreretur*. — ou enfin au nom verbal, p. ex. Pl. *Bacch.* 151: *vixisse nimio satiust iam quam vivere*. — ou Liv. 23, 5, 1: *hac pugna pugmata Romam profectus est (sc. Hannibal) nullo resistente*.

Nous voyons que la même notion domine partout: c'est celle de temps.

3° Or, la question se pose de savoir si, dans le cadre du système temporel que nous venons d'esquisser, les relations d'aspect, telles qu'elles ont été cherchées jusqu'ici, jouent quelque rôle, et, si c'est bien le cas, en quoi ce rôle consiste.

Voyons d'abord ce qu'on y peut trouver au sujet de l'opposition dite „aspectuelle“ *infectum* : *perfectum*, p. ex. *facere* : *fecisse*, dont Meillet, en suivant la doctrine ambiguë de Varron, s'est fait promoteur en son temps et qui figure toujours, çà et là, chez plusieurs auteurs, non seulement ceux de l'école française, comme Riemann-Ernout, Juret, Ernout-Thomas, etc.⁸

Il va de soi que, après ce que nous avons dit sur le fonctionnement du système verbal latin, les valeurs d'aspect doivent être cherchées au sein des oppositions de temps, surtout relatif. Ainsi, par exemple, on a l'impression que dans notre exemple-type: *Galli, cum superant / superaverunt, immolant* — le présent *superant*, en tant que forme d' „infectum“, et le parfait *superaverunt*, en tant que forme de „perfectum“, s'opposent entre eux comme deux termes d'une opposition d'aspect, c'est-à-dire „paratative“ et „syntélique“, — impression qu'une traduction en grec ou en slave ne pourrait que corroborer. En réalité, cela n'est vrai qu'en vertu du contexte syntaxique donné, où les valeurs d'aspect, à défaut d'être exprimées, ne sont que recouvertes par des valeurs de temps relatif, lesquelles, exprimées comme telles, se trouvent, pour ainsi dire, à la surface de la structure même de l'énoncé.

En effet, les exemples contraires, qui ne sont guère rares, ne laissent pas de doute sur le rôle primordial du temps. En voici quelques-uns où des formes de présent se trouvent dans un contexte „syntélique“ et celles de parfait dans un contexte „paratative“: Enn. *Ann.* 8,298: *summus ibi capitur meddix, occiditur alter*. — Ter. *Ad.* 757: *ego hos convenio: post huc redeo*. — id. *Hec.* 385: *quom orata eius reminiscor, nequeo quin lacrumem*. — ou bien Ter. *Andr.* 766: *recte ego semper fugi has nuptias*. — Plin. *Ep.* 9, 36, 5: *si diu iacui vel ambulavi, post somnum... demum... equo gestor*.

On y voit que l'opposition *infectum* : *perfectum* ne se suffit pas à elle-même afin d'exprimer les rapports aspectuels dans l'énoncé. Un autre facteur, d'ordre sémantique, doit être envisagé.

On sait bien que les faits d'aspect en latin ont été cherchés aussi au sein de la sémantique du mot verbal, c'est-à-dire dans des oppositions purement lexicales, telles que *ire* : *venire* ou, surtout, dans des couples *simplex* : *compositum*, p. ex. *facere* : *conficere*. C'est ce qu'ont fait Meillet, Barbelenet, Meyer, et après une critique négative de van der Heyde, de nouveau deux chercheurs slaves, Janáček et Safarewicz, qui ont, quand même, mis en lumière le fait très important que les

⁸ A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris, 1952⁶, p. 28 sqq.; voir aussi *Živa antika* 18, p. 60 sq.

verbes simples préfèrent les formes de présent et les verbes composés celles de parfait.⁹

Nous avons essayé, dans une série de travaux, de séparer dans les formes verbales les valeurs d'aspect au sens propre du terme de ce qu'on désigne dans d'autres domaines linguistiques comme *Aktions-art* ou „espèce d'action“, „ordre de procès“ etc., c'est-à-dire du sens lexical du verbe, qu'on a longtemps, ici comme ailleurs, confondu avec les valeurs d'aspect. Nous avons, à cette fin, groupé tous les verbes d'après l'„espèce d'action“, par ailleurs très variée, en deux classes, duratifs et momentanés, sans pourtant quitter le plan lexical. Aujourd'hui ce sont d'autres, avant tout Grassi, qui font de même.¹⁰

Ainsi nous avons trouvé: 1) que le verbe simple, en apparaissant plutôt sous la forme de présent que sous celle de parfait, confère à la forme verbale une valeur proche à celle du présent grec ou de l'imperfectif slave, et 2) que le verbe composé, en préférant la forme de parfait à celle de présent, fait que la forme verbale reçoive une valeur „aoristique“, presque perfective. La même chose est vraie pour des couples comme *ire* : *venire*. Mais le phénomène reste au niveau lexical, c'est-à-dire il n'est pas grammaticalisé, de sorte qu'on est loin, ici aussi, d'un système aspectuel. Il y a, en effet, nombre de cas inverses, où, c'est-à-dire, cette règle ne tient pas. En voici quelques exemples: Pl. *Capt.* 870: *abi, stultu's: sero post tempus venis.* — id. *Amph.* 32: *propterea pace advenio et pacem ad vos adfero.* — id. *Epid.* 138: *dissipiebam mentis, quom illa scripta mittebam tibi.* — Ter. *Phorm.* 573: *quid illi tam diu... commorabare, ubi id audieras?* — ou bien Cic. *Fam.* 13, 29: *semper Caesarem Capito coluit et dilexit.* — Dans de tels exemples, contraires à la „règle“, on n'a autre chose que l'emploi des verbes duratifs au parfait ou des verbes momentanés au présent.

Quand à la valeur de la règle, il n'en reste donc qu'une tendance vers la mise d'accord des deux plans de l'expression verbale dans l'énoncé, l'un lexical et l'autre grammatical, et cela comme un fait de parole plutôt que comme un fait de langue.

4° La seule opposition morpho-syntaxique du système verbal latin qui, sous des conditions syntaxiques déterminées, fonctionne dans le rôle d'aspect est celle entre l'imparfait et le parfait-prétérit, c'est-à-dire *faciebam* : *feci*₂, donc une opposition qui ne figure pas du tout dans le schéma traditionnel *infectum* : *perfectum* (cf. fig. 5 avec fig. 3). C'est ce que nous avons essayé de prouver dans un article spécial.¹¹

⁹ Voir là-dessus *Živa antika* 18, p. 50 sqq.

¹⁰ C. Grassi, *Problemi di sintassi latina. Consecutio temporum e aspetto nel verbo latino*, Firenze, 1966, p. 154 sqq., où l'on distingue entre verbes „duratifs“ et verbes „ponctuels“.

¹¹ Kravar, „An aspectual relation in Latin. The opposition *imperfect*: *perfect*“, *Romanitas* 3 (1961), p. 293 sqq.; voir aussi „Vidske osobine latinskoga perfekta“, *Živa antika* 9 (1959), p. 137 sqq.

Toutefois, on ne peut pas dire tout simplement qu'il s'agisse ici d'une opposition dont les termes par eux-mêmes s'opposent entre eux comme deux prétérits d'„aspect“ différent. Le rapport entre les deux est beaucoup plus complexe. Alors que l'imparfait, en tant qu'expression de la simultanéité dans le passé, est rapporté comme tel au moment passé dont on parle,¹² le parfait, en tant qu'expression de l'antériorité par rapport au moment où l'on parle, ne reçoit sa valeur de passé absolu qu'en vertu d'une transposition dans le passé, où son rapport avec le moment de la parole cesse. En d'autres mots, c'est un cas typique de ce qu'on appelle dans ce pays, d'après Belić, „relatif syntaxique“.¹³ En tout cas, c'est à force de cette rencontre syntaxique des deux formes, plus que d'autre chose, que le couple *faciebam* : *feci*, fonctionne comme une opposition aspectuelle, où l'imparfait, comme l'a noté plus tard Tronskij¹⁴, est le terme marqué, selon nous „paratative“ ($a + b$), et le parfait le terme non-marqué, selon nous aspectuellement neutre (a), d'où le rapport ($a : a + b$) entre les deux.

C'est avant tout ce qu'on voit dans la narration, dont les deux fonctions, description et récit au sens propre, sont partagées entre les deux termes de l'opposition en cause. Bien précieuses nous semblent à cet égard les vues générales de Weinrich, qui distingue avec raison entre le „premier plan“ du parfait-prétérit et l'„arrière-plan“ de l'imparfait dans la narration.¹⁵ D'ailleurs, on sait depuis longtemps que *perfecto procedit, imperfecto insistit oratio*, ce qui revient à peu près au même. Qu'un exemple suffise, Pl. *Bacch.* 983: *verbum nullum fecit: lacrumans... auscultabat quae ego loquebar*.

Il n'est pas étonnant que, dans ce cas, même les verbes „duratifs“ reçoivent au parfait une valeur „syntélique“, p. ex. Caes. *B. G.* 1,44,4: *legio... locum non tenuit atque in proximum collem sese recepit*.

Cependant, on a toute autre chose dans le discours communicatif. Ici, le parfait reste rapporté au moment de la parole, où il se suffit, au point de vue de l'aspect, à lui-même, comme dans l'exemple déjà cité, Cic. *Fam.* 13, 29: *semper Caesarem Capito coluit et dilexit*. Si l'imparfait s'y trouve en compagnie avec le parfait, ce n'est que

¹² Voir son origine: **faciē-bhuām*, qui rappelle l'anglais *I was (on) doing*, une des formes dites „expanded“, donc „paratative“ ou imperfective.

¹³ A. Belić, „O sintaksičkom indikativu i 'relativu“; *Symbolae grammaticae Rozwadowski* II, Cracoviae, 1928, p. 47 sqq.

¹⁴ И. М. Тронский, „Заметки о видо-временной системе латинского глагола“, *Вопросы грамматики* (= *Сборник И. И. Мецанинова*), Москва-Ленинград, 1960), p. 434 sqq., ou en allemand sous le titre „Bemerkungen zum Aspekt- und Tempussystem des lateinischen Verbums“, K. Strunk: *Probleme der lateinischen Grammatik*, Darmstadt, 1973, p. 355 sqq.

¹⁵ H. Weinrich, *Tempus, Besprochene und erzählte Welt*, Stuttgart, 1971², p. 28 sqq. et 91 sqq. Les deux „perspectives“ du discours se laissent ramener selon nous aux deux points de référence du procès verbal: au moment *nunc* et au moment *tunc*; voir chez nous *Romanitas* 3, p. 302 sqq.

parce que celui-là a, comme de règle, une valeur mémorielle descriptive, plus ou moins expressive, qu'on tient à mettre en relief, p. ex. Cic. *Tusc.* 1,4: *in Graecia musici floruerunt, discabantque id omnes*. Mais dans un tel cas aucun rapport aspectuel entre les deux formes n'est visible.

Cela veut dire que, afin que l'opposition *faciebam* : *feci*₂ puisse fonctionner dans le rôle d'aspect, il faut qu'un autre facteur intervienne, à savoir celui de la perspective du discours.

5° D'autre part, la dichotomie du système morphologique du verbe latin, au sein de laquelle fonctionne son mécanisme temporel, repose d'une manière évidente sur des fragments d'un système primitif ressemblant, dans son essentiel, celui du grec ancien. Si un tel système soit indo-européen commun ou non, c'est aujourd'hui une question très discutée, parce que la recherche moderne modifie plus ou moins la doctrine classique. On pourrait citer, à titre d'exemple, les vues d'Adrados sur le problème.¹⁶ En tout cas, le parallélisme entre le système grec à trois thèmes aspectuels dits de „présent“, „aoriste“ et „parfait“ et celui du latin à deux thèmes temporels, où le présent survit, tandis que le nouveau parfait sort d'une fusion syncrétique du vieux parfait avec l'aoriste, ne devrait pas provoquer de doute, d'autant moins que les formations en sont, des deux côtés, pour la plupart les mêmes.¹⁷ Il est encore plus significatif que le verbe latin, en abandonnant quelques formes primitives, a en même temps complété son effectif par des formes nouvelles d'origine italique tout en conservant la dichotomie morphologique. Cela pourrait signifier que l'organisation temporelle du système verbal ne soit autre chose que le résultat d'une transformation notionnelle à la suite de laquelle la corrélation primitive d'aspect „non-accompli“ : „accompli“ a été, à un moment donné, sentie comme celle de temps, c'est-à-dire „présent“ : „passé“, surtout si l'on pense à l'opposition temporelle-relative „simultanéité“ : „antériorité“, où les deux notions, celle d'aspect et celle de temps, se croisent. Un tel phénomène n'est pas inconnu même en grec ou en slave. C'est que le nouveau parfait, en qualité de prétérit, a entraîné dans le passé tout son sous-système, y compris les formes héritées d'origine aspectuelle-aoristique, à tel point que celui-ci a pu entrer en opposition temporelle avec le sous-système du présent. On est tenté de citer, en faveur d'une telle hypothèse, le double emploi, tantôt prospectif-aspectuel tantôt rétrospectif-temporel, de deux formes héritées, à savoir du futur II et du subjonctif parfait, où une telle transformation semble se produire, pour ainsi dire, sous nos yeux; p. ex. Pl. *Stich.* 351: *hoc egomet, tu hoc convorre. :: ego fecero*. — en face de Ter. *Eun.* 888: *emoriar, si non hanc uxorem duxero*. — ou bien Pl. *Cist.* 110: *tranquille: ne quid, quod illi doleat, dixeris*.

¹⁶ F. Rodriguez Adrados, *Evolución y estructura del verbo indoeuropeo*, Madrid, 1963, p. 475 sqq.

¹⁷ Voir aujourd'hui sur ce sujet K. H. Schmidt, „Das Perfektum in indogermanischen Sprachen. Wandel einer Verbalkategorie“, *Glotta* 42 (1964), p. 1 sqq.

— en face de id. *Poen.* 799: *quicum litigas abscessit. :: utinam hinc abierit malam crucem.* — Ici les formes *fecero* et *dixeris*, d'une part, et *duxero* et *abierit*, de l'autre, semblent appartenir à deux états différents du système.¹⁸

Quoi qu'il en soit, les relations d'aspect, comme on les trouve ailleurs, ont été ici refoulées à l'arrière-plan du système, après quoi elles ne peuvent plus jouer un rôle fonctionnel à la surface de l'énoncé, où les valeurs de temps relatif ont occupé leur place.

Il convient, à cet égard, de se rappeler encore une fois nos figures 3 et 4, dont l'une, privée de formes récentes (p. ex. *feceram*), pourrait représenter l'état primitif du système, alors que l'autre semble illustrer la voie qui a pu conduire au nouvel état de choses. Car, nous y avons affaire à une évolution aspecto-temporelle du verbe dont le point de départ reste en partie dans l'ombre, tandis que son point d'arrivée nous est attesté dans la tradition littéraire, surtout dans celle du latin classique. Quant à l'état archaïque, il vaudrait la peine d'y appliquer, à cette fin, une sorte d'„archéologie linguistique“ pour mettre au jour les diverses „couches“ morpho-syntaxiques du système verbal.

Mais c'est une tâche qui dépasse les limites de la présente communication.

*

Par conséquent, on peut conclure que les relations d'aspect en latin, comme on l'a déjà entrevu, sont étroitement liées avec celles de temps. Si la langue archaïque, comme nous venons de le rappeler, conserve des restes évidents de l'état primitif, il ne s'ensuit point que son système verbal soit par là, au point de vue de l'aspect, beaucoup mieux équipé que celui de la langue classique. Il ne s'agit que des traces dispersées de l'état pré littéraire. Aussi ce qu'on entend en latin par une „opposition aspectuelle“ se définit-il, en réalité, par le concours de plusieurs facteurs fonctionnels: du sens lexical du verbe, de la valeur temporelle, surtout relative, de la forme ainsi que de la perspective du discours. C'est dire que l'aspect verbal en latin, loin d'être un trait distinctif du système morpho-syntaxique, est pourtant une survivance significative redondante qui, sur le plan de l'énoncé, n'a pas de fonction autonome.

Un tel état de choses n'est pas si loin de celui des langues romanes qu'on l'a prétendu plus d'une fois.

Zadar-Bonn.

M. Kravar.

¹⁸ Cf. aussi Tronskij. *o. c.*, p. 441 sqq.